



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie - Salle du Conseil Municipal**,
le 4 février 2026, à 20H30.

Affiché le 30 janvier 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01-Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2025
- 02-Approbation des nouveaux statuts du SIVU de l'YEUSERAIE
- 03-Renforcement rue de Boulanne et rue de Baracca Tr1 : 18-DIS-66 sous maîtrise d'œuvre SMEG
- 04-Demande d'inscription au programme d'investissement rue de Boulanne et rue de Baracca Tr 2 : 25-169 sous maîtrise d'œuvre SMEG
- 05-Questions diverses

Le Maire
Mme HERBÉ Véronique

